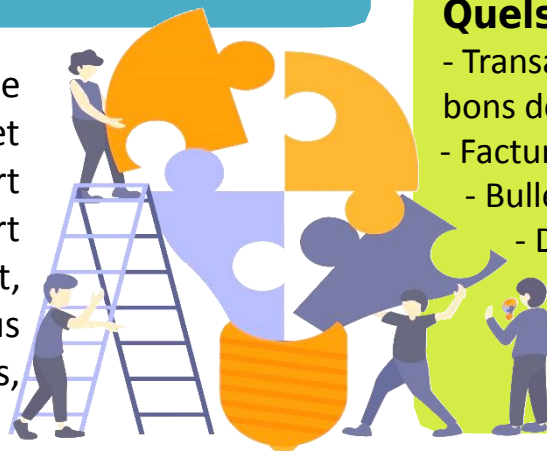


## Dématérialisation des données

La dématérialisation des données est au cœur de la transformation numérique des entreprises et consiste à transférer les données d'un support matériel (souvent papier) à un support numérique. Plus que « numériser » un document, la dématérialisation s'intéresse à un processus complet visant à terme à économiser du temps, de la ressource humaine et donc de l'argent.



### Avant d'aller plus loin...

#### Quels documents sont concernés

- Transactions d'achats et de ventes : contrats, bons de commande, bons de livraison,
- Factures
- Bulletins de paie
  - Déclarations, attestations
- Transactions financières
- Documents numériques liés aux processus comptables, contrats

## Avantages

**Gain de place** : Le principe de la dématérialisation est de supprimer le « matériel », en ce qui concerne les factures et les bulletins de paie, on supprime le papier. Ainsi vous supprimez toutes vos archives physiques.

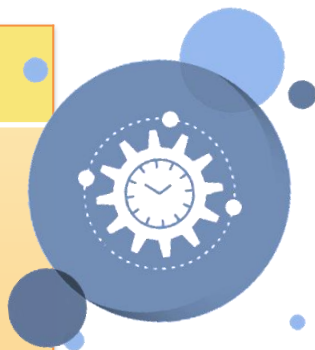
**Réduction des coûts** : A 2 niveaux. En diminuant le temps de traitement de vos factures et bulletins de paie et en réduisant les coûts matériels (papier, encre).

**Légalité** : La facturation électronique autant que la dématérialisation du bulletin de paie offrent la même valeur légale que le papier si ce sont les originaux et si leur authenticité peut être prouvée par une signature électronique, un ERP\* ou un EDI\*, et un message normé.

**Sécurité** : La dématérialisation est souvent freinée par des craintes sur sa sécurité. Pourtant l'archivage numérique est bien plus sécurisé que l'archivage papier, à condition d'avoir des logiciels de sauvegarde.

**Productivité et réduction des délais** : On estime qu'un collaborateur passe 20 à 40% de son temps à chercher une info... Votre productivité augmente avec une meilleure gestion de l'archivage et du partage des données.

**Préservation de l'environnement** : Avec une stratégie « zéro papier », l'entreprise diminue son impact environnemental et améliore son image auprès de sa clientèle et du public



suite...



## Dématérialisation des échanges

La généralisation des échanges électroniques est aujourd'hui une réalité concrète pour l'ensemble des entreprises.

La dématérialisation des échanges consiste à diffuser via des canaux dédiés (e-mail, sms, mms, etc.), les documents préalablement numérisés. Le choix de ces canaux dépend essentiellement des besoins et des objectifs de l'entreprise mais également de ceux de ses destinataires (Comptable, clients, partenaires financiers, services de l'Etat...)



### Des bénéfices et des économies à court terme...

Cette mutation nécessite dans un premier temps des investissements financiers et humains mais les efforts consentis pour passer à la dématérialisation amènent rapidement des retours positifs en terme de :

- Traçabilité documentaire (minimisation des pertes),
- Rapidité d'accès à l'information,
- Sécurité des échanges
- Meilleure gestion des relations avec les acteurs d'une entreprise
- Réactivité accrue : réduction des délais à tous les niveaux (collaborateurs, fournisseurs, clients, concurrents)



Besoin d'un conseil, d'un accompagnement, ...  
contactez votre conseiller CCI

### LES OUTILS

Des solutions de logiciels de **GED**, pour « Gestion Electronique de Documents », facilitent la gestion des flux documentaires qui circulent au sein d'une entreprise et permettent ainsi donc le bon échange de l'information tant en interne qu'à l'externe.

Dans le cadre de la facturation par exemple, un outil de GED permet de gagner **jusqu'à 50%** de temps dans la gestion de factures car toutes les étapes de facturation sont gérées par l'outils.